



DEMATERIALISATION DES DEMANDES DE LICENCES

Identifier les licencié(e)s dont le certificat médical est à renouveler

Pour rappel, pour les joueurs(ses) amateurs majeurs et dirigeant(e)s, le certificat médical est valable 3 saisons consécutives si la pratique sportive ne change pas et sous couvert du respect des critères tels que conserver la qualité de licencié(e) sous le même statut et répondre « non » à l'ensemble des questions de l'auto-questionnaire de santé.



Nouveauté : Pour les joueurs(ses) amateurs mineurs, sous couvert de leur représentant légal, il conviendra de répondre chaque saison à un questionnaire de santé. En cas d'attestation lors de la demande de licence d'avoir répondu « non » à l'ensemble des questions, aucune formalité médicale ne sera requise. Dans le cas contraire (attestation d'avoir répondu « oui » à au moins une des questions), la délivrance d'un certificat médical sera obligatoire.

Etape 1 : Se connecter à Footclubs

Un profil « Licences » est nécessaire.

Etape 2 : Sélectionner la saison en cours

Pour obtenir la liste des licencié(e)s dont le certificat médical ne sera plus valide pour la saison prochaine, il faut obligatoirement être positionné sur la saison en cours.

Etape 3 : Ouvrir le menu "Licences" et cliquer sur le sous-menu "Éditions et extractions"

The screenshot shows the Footclubs user interface. On the left, a navigation menu is visible with the following items: Organisation, Licences, Liste, Rénouveaulement, Demande, Emails piques, Notifications, Accords, Anomalies, and 'Éditions et extractions' (highlighted with a red box). Below the menu, there are several notification cards: 'IMPORTANT À NOTER', 'NOTIFICATIONS NON LUES' (with counts for Licences: 19, Educateur: 1, Joueurs fédéraux: 0, Compétitions: 3, Club: 0), and 'MESSAGES CENTRE DE RESSOURCES'. A message from the Ligue is dated 20/03/2019 - RELÈVE DU 20 MARS 2019. On the right side of the interface, there is a banner for 'OPERATION CLUBS 2^{ÈME} ÉTOILE BIEN TÔT DISPONIBLE', a 'VOS DOSSIERS' section showing 0 dossiers and 49 clubs, and an 'AGENDA DES RENCONTRES' section for 'DIMANCHE 7 AVRIL 2019 - 15:00' featuring MUR A.S. 1 and VINC FOOT 1.

Etape 4 : Configurer les paramètres d'extraction :

- Sélectionner : « Edition licenciés »
- Sélectionner le format : « Extraction MS Excel »
- Dans sortie et tri, sélectionner : « Liste standard »
- Cliquer sur (défaut appliqué) et vérifier que « Validité Certif Médic N+1 » fait bien parti du bloc « Données extraites »

Puis valider et cliquer une nouvelle fois sur « valider ».

Etape 5 : Extraire les données

Dans la liste des travaux demandés, cliquer sur la ligne correspondant à l'extraction qui vient d'être réalisée.

N°	Type	Demandé le à	Terminé le à	Statut	Diffusé le	Stat
21851932	ALEX	04/04/2019 15:11	04/04/2019 15:11	En cours		395

Ensuite, Cliquer sur "Enregistrer sous" pour choisir l'emplacement de sauvegarde de votre fichier

→ Ouvrir
Le fichier ne sera pas enregistré automatiquement.

→ Enregistrer

→ Enregistrer sous

Vous avez maintenant un fichier sous format Excel qui reprend les informations des licencié(e)s dont une colonne correspondant au statut des certificats médicaux :

- Non valide : le certificat médical en cours ne sera plus valide pour la saison prochaine,
- Valide : sous réserve des réponses fournies à l'auto-questionnaire de santé, le certificat médical en cours sera encore valide pour la saison prochaine.

A1	Type licence								
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	Type licence	Nom, prénom	Né(e) le	Sous catégorie	Numéro	Nom du club	Validité	Certif Médic N+1	
2	Animateur			Animateur	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
3	Arbitre			Jeune arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
4	Arbitre			Arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
5	Arbitre			Très jeune arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
6	Arbitre			Arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
7	Arbitre			Arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
8	Arbitre			Jeune arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
9	Arbitre			Arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
10	Arbitre			Arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
11	Arbitre			Arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
12	Arbitre			Jeune arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
13	Arbitre			Jeune arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
14	Arbitre			Arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
15	Arbitre			Jeune arbitre	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
16	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
17	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
18	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
19	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
20	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
21	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
22	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
23	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
24	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
25	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
26	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
27	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
28	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
29	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
30	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
31	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
32	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
33	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
34	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
35	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
36	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
37	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
38	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
39	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
40	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		
41	Dirigeant			Dirigeant	500225	A.S. ST ETIENNE	Non valide		

En cas de changement de club :

Pour connaître la validité ou non du certificat médical d'un(e) licencié(e) qui change de club, rendez-vous directement à la fin de la démarche de demande de licence sur Footclubs.

L'information sur la validité s'affichera de deux façons :

- « Certificat médical valide sous réserve des réponses aux questionnaires de santé » : si le licencié répond « non » à l'ensemble des questions de l'auto-questionnaire de santé, son certificat sera encore valide pour la prochaine saison,
- « Certificat médical à renseigner obligatoirement » : le certificat en cours n'est plus valide, le licencié devra en fournir un nouveau.